

Biays, Pierre. *Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada (Partie orientale du Bouclier canadien et île de Terre-Neuve)*. Thèse principale de doctorat ès lettres... Rennes, France. Publiée par les Presses de l'Université Laval, Québec, 1964, XXXII et 760 pages, 76 fig. dans le texte, XXVII planches photographiques, IX tableaux, 20 figures hors-texte, appendice, bibliographie. Collection Travaux et Documents du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, Québec, no2.

Louis-Edmond Hamelin

Volume 8, Number 16, 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020508ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020508ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Hamelin, L.-E. (1964). Review of [Biays, Pierre. *Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada (Partie orientale du Bouclier canadien et île de Terre-Neuve)*. Thèse principale de doctorat ès lettres... Rennes, France. Publiée par les Presses de l'Université Laval, Québec, 1964, XXXII et 760 pages, 76 fig. dans le texte, XXVII planches photographiques, IX tableaux, 20 figures hors-texte, appendice, bibliographie. Collection Travaux et Documents du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, Québec, no2.] *Cahiers de géographie du Québec*, 8(16), 275–282. <https://doi.org/10.7202/020508ar>

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

---

BIAYS, Pierre. **Les marges de l'œkoumène dans l'Est du Canada (Partie orientale du Bouclier canadien et île de Terre-Neuve)**. Thèse principale de doctorat ès lettres... Rennes, France. Publiée par Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1964, xxxii et 760 pages, 76 fig. dans le texte, xxvii planches photographiques, ix tableaux, 20 figures hors-texte, appendice, bibliographie. Collection *Travaux et Documents* du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, Québec, n° 2.

De peur que des lecteurs trop pressés ne prennent malheureusement pas le temps de lire en entier ce bel ouvrage de 800 pages, nous leur proposons un résumé assez substantiel, accompagné de quelques notes personnelles.

Dans l'Avant-propos et dans l'Introduction, M. P. Biays définit d'abord son point de vue. « Il s'agit moins d'une étude régionale que de l'examen d'un problème général, celui des limites d'occupation humaine et du peuplement de terres vierges ». Les aspects les mieux couverts par la documentation ont été les plus longuement étudiés : glaces de mer, colonisation, expansion minière et occupation des régions littorales. M. Biays s'empresse aussi de délimiter son territoire de recherches dont il fixe la frontière sud peu au nord de la limite méridionale du Bouclier (ce qui correspond à la limite sud du « pseudo-nord » du Canada) ; il englobe ainsi une grande partie de la Province de Québec, le Nord-Est de l'Ontario, l'île de Terre-Neuve, le Labrador ainsi que les mers bordières. Dans cet immense territoire, vivent plus d'un million d'hommes qui, sur le plan de la répartition, appartiennent à trois types de régions : une zone aréolaire (comprenant le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Abitibis québécois et ontarien, le Témiscamingue) de 600,000 habitants ; des peuplements linéaires (Terre-Neuve, Côte-Nord du Saint-Laurent, Labrador côtier) d'un demi-million d'habitants ; des habitations très dispersées de type ponctuel dans l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador. Dans ce monde pionnier, les genres de vie sont associés à l'agriculture, à la pêche (et chasse), à l'exploitation minière et à l'industrie du bois.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des « limitations et des tolérances du milieu ». L'auteur signale l'aspect péninsulaire (et insulaire) de son territoire. Le détroit d'Hudson est une « manche canadienne » et la baie d'Hudson une « mer épicontinentale typique ». M. Biays décrit comment le courant du Labrador rencontre la dérive atlantique au-dessus des Bancs de Terre-Neuve. Les eaux « arctiques » de la baie d'Hudson ont une faible salinité et une basse température ; aussi, « peu de mers connaissent-elles une pénurie aussi grande en poissons ». Au contraire, le facteur thermique localise une faune abondante à proximité du « mur froid » sur les Grands Bancs. Les migrations de poisson obéissent à des besoins de nutrition et à des fonctions de reproduction.

La moitié de cette première partie, consacrée à l'étude physique de la région, traite des glaces de mer. Ces glaces qui forment « l'une des plus importantes conditions restrictives imposées aux activités humaines » (p. 40) ferment ces pays plutôt qu'elles ne les ouvrent. La baie d'Hudson est une vraie « mer polaire ». Les postes de la baie d'Ungava s'ouvrent à la navigation entre le 15 juillet et le 15 août. Les glaces flottantes, comprenant des « glaces de baie », des glaces de dérive et des icebergs, hypothèquent la longue côte terre-neuvienne (sections labradorienne et insulaire). M. Biays fait une étude « démographique » des icebergs qui sont plus sensibles au courant qu'au vent. Deux pour cent seulement des icebergs, nés au Groenland, atteignent Terre-Neuve ; les Bancs en accueillent une moyenne de 433 par an. Le voyage dure environ trois ans. Le golfe Saint-Laurent est une « méditerranée dévalorisée » par les glaces annuelles ; ce golfe a deux portes sur l'Atlantique : Cabot, par rapport à Belle-Isle, est ouvert à la navigation un demi-mois de plus à l'automne et un mois et demi de plus au printemps. Cabot peut cependant être fermé par le *bridge*. En amont, l'estuaire du Saint-

Laurent (le bas et le maritime) supporte beaucoup de glaces flottantes alors que la côte sud de Terre-Neuve est une façade sur une mer libre. Toutes ces glaces ont une énorme influence sur les modes de transport : canot à glace, cométique, route de traîneaux, autoneige, *skidoo*, brise-glace, route d'hiver, rail, avion et hélicoptère. L'auteur étudie aussi les conditions de la « navigation d'hiver ». Depuis 1956, dans l'estuaire, les mouvements de navires se font plus nombreux. « Face aux conditions physiques de l'accès à la mer, les attitudes humaines se diversifient. Ici, sur la Côte-Nord (et dans les estuaires), l'on force les glaces. Là, à Terre-Neuve, on leur tourne le dos. Ailleurs, on ne fait rien » (p. 115).

M. Biays étudie ensuite le froid. La carte des températures moyennes quotidiennes de janvier peut offrir une classification géographique de la sévérité de l'hiver ; les seuils sont aux isothermes de 20°F., 10° et -°5. « Le gel définitif des eaux peut être considéré comme marquant le commencement de l'hiver » alors que la « date moyenne de la dernière observation de la température de 32°F. marque la fin véritable de l'hiver » (p. 130). Le printemps est la période la plus désagréable de l'année. Au sujet de la neige, l'auteur étudie les précipitations, la « saison de neige », les tempêtes et le manteau nival avant de distinguer cinq régions : le Sud ontarien, la vallée du Saint-Laurent, Terre-Neuve, la dorsale neigeuse (arrière Côte-Nord et Labrador central intérieur), le nord de la Péninsule. L'auteur identifie également 5 régions de froid, semblables à ces dernières.

Les paysages végétaux sont « l'un des principaux éléments de l'environnement géographique des franges de l'occupation humaine » (p. 147). M. Biays expose la zonation latitudinale classique : forêt laurentienne, forêt boréale, parc subarctique, toundra boisée et toundra ; il complète par la présentation des types azonaux : tourbières (terrains organiques marécageux), landes d'altitude, formations littorales. La répartition et les caractères de ces divers paysages végétaux tiennent notamment à l'histoire climatique post-placiaire, aux conditions de terrain (sols, drainage, pergélisol), au nombre de jours au-dessus de 42°F., à l'évapotranspiration, aux interventions humaines (telle la colonisation) et aux fléaux (par exemple feux de forêt à Terre-Neuve en 1961).

Ce monde physique offre des ressources à exploiter. Pour estimer le volume de la forêt productive, l'on utilise la clef de Robertson qui considère la densité, l'âge, la hauteur et le degré de l'exploitation des peuplements. « Dans l'île de Terre-Neuve, la coupe annuelle équivaut au potentiel annuel. Sur le continent, on a l'impression que les disponibilités dépassent les prélèvements » (p. 181). Considérant les ressources agricoles, l'auteur étudie d'abord les sols dont « la plupart exigent un gros investissement de labeur et de capital avant de devenir terre agricole » (p. 195). Les limites climatiques sont réelles, par exemple, le réchauffement lent du début de l'été et la courte période sans gelée (plus brève encore que la saison de végétation). Alors que le Lac-Saint-Jean peut avoir une vocation agricole, l'Abitibi, le grand *clay belt* ontarien et presque toute l'île de Terre-Neuve a une « utilisation optimale non agricole » (p. 201).

La deuxième partie de la thèse — les conquêtes humaines — est la principale et la mieux réussie.

L'auteur étudie d'abord l'exploitation des ressources agricoles qui occupent jusqu'à 15% de la main d'œuvre à l'intérieur de la zone aréolaire mais 2% seulement sur les côtes de Terre-Neuve. Environ 100,000 personnes sont occupées dans l'exploitation de la terre.

L'examen du peuplement agricole commence par un rappel utile et clair de la structure rurale. Dans le Québec pionnier — surtout dans l'Abitibi — c'est le système géométrique des cantons de 10 milles carrés qu'on subdivise en 62 lots orientés généralement nord-sud et numérotés de l'ouest à l'est. Dans les marges de l'œkoumène québécois (Abitibi, Lac-Saint-Jean, Témiscamingue) il y a plus de 100 cantons qui ont été arpentés et divisés en *rangs*. Le statut juridique comprend des terrains vacants, des « lots transférés à la Colonisation », des « terres » sous billet de location, des lots « patentés ». Comme dans le vieux Québec, la structure administrative comprend divers types de municipalités alors que la paroisse sert de cadre sociologique et religieux. Ces divers découpages cadastraux et gouvernementaux ne sont pas toujours égaux. Alors qu'au Lac-Saint-Jean il y a presque équivalence entre le territoire organisé et le territoire occupé, dans l'Abitibi, plus jeune, le territoire pleinement organisé est beaucoup plus réduit que le territoire occupé. En Ontario et à Terre-Neuve, la situation est différente ; alors qu'ici,

l'occupation irrégulière a précédé l'arpentage, là, des cantons subdivisés en lots carrés ont été tracés au début du peuplement au  $xx^e$  siècle.

La prise de possession du sol s'est faite surtout en deux étapes. La première est caractérisée par une occupation spontanée. À Terre-Neuve, la colonisation a commencé dès 1610, mais elle était clandestine, étant donné les privilèges de la pêche et de la *French Shore*. Malgré les peuplements agricoles du  $xix^e$  et du  $xx^e$  siècle, « les paysages de campagne continue et cultivée ne forment que de minces lisières ou des taches minuscules ». Au contraire, au Saguenay - Lac-Saint-Jean, comme M. Raoul Blanchard l'avait rappelé, la colonisation a réussi ; elle s'est faite entre 1838 et 1930. Dans le vieux Témiscamingue québécois, le peuplement s'est établi vers 1875 alors que c'est à partir de 1905 qu'a été ouvert le Timiskaming ontarien.<sup>1</sup>

La colonisation « officielle » — dirigée par les gouvernements — s'est faite au cours de deux décennies : celles de 1910 et de 1930. Dans la province de Québec, l'on a même cultivé le culte de la colonisation à la suite de l'influence de « missionnaires-colonisateurs ». Les services gouvernementaux, un temps groupés dans un ministère particulier, s'occupent de classification des terres, de « préparation » des futures paroisses, d'installation des colons, de mécanisation des fermes, du drainage des lots, de voirie municipale, d'équipement scolaire. En secours directs et indirects, un colon peut recevoir plusieurs milliers de dollars. Les gouvernements ont même établi des plans de colonisation (Gordon, 1932 ; Vautrin, 1934). Cette entreprise eut un certain succès. En Abitibi, la population agricole a passé de 300 habitants en 1913 (les premiers établissements étaient situés le long du rail autour d'Amos et de La Sarre) à 10,000 en 1920. Pendant la « crise », une seconde génération de colons a épaissi l'Abitibi qui est devenue un pays large d'environ 50 milles. Vers 1935, le peuplement rural du Témiscamingue a rejoint celui de l'Abitibi. La colonisation a cependant été une entreprise limitée. Les activités forestières du colon sur son lot ou dans les « chantiers » (tout comme le travail dans les mines) nuisent aux travaux des champs et elles retardent le stade de la culture intensive et commerciale. La formule d'une colonisation agro-forestière<sup>2</sup> serait peut-être préférable à celle d'une colonisation strictement agricole. Au Lac-Saint-Jean, une Société de colonisation a travaillé en 1931 dans le canton Milot ; la paroisse Notre-Dame-de-Lorette dans le canton Antoine est un autre exemple de colonisation dirigée. Sur la Côte-Nord, en 1933, c'est l'ouverture des cantons Latour et Betsiamites (Colombiers). Dans la province voisine de l'Ontario, la politique de l'État a été moins paternaliste que celle du Québec ; le gouvernement a cependant entrepris des études préliminaires au peuplement afin d'identifier les cantons des *clay belts* qui étaient les plus favorables à la colonisation. À Terre-Neuve, malgré les lois de 1886 et de 1936, « peu de choses se font » dans le domaine de la colonisation.

Depuis la guerre, il s'est fait peu d'établissements agricoles. En Abitibi, depuis 1943, quatre nouveaux centres seulement. D'ailleurs, la politique officielle ne veut plus ouvrir que des cantons très rentables. En fait, l'on a dépassé la phase glorieuse de l'expansion territoriale. Le plan Bégin, en 1946, était davantage orienté vers la consolidation des paroisses existantes plutôt que vers l'ouverture de nouvelles. La même année, Terre-Neuve « abandonnait la colonisation ». Partout, il manque des colons. Aussi, la ligne du front agricole se replie-t-elle en bien des points. La population agricole totale diminue.

Par ses caractères, l'agriculture de cette frange pionnière est marginale. Si l'on excepte les grands déboisements à l'est (Saint-Bruno) et au nord-ouest (Normandin) dans la plaine du Lac-Saint-Jean, la déforestation est mince partout, même en Abitibi. Les dimensions des exploitations vont globalement de 200 acres en Ontario, à 100 au Saguenay, à 30 à Terre-Neuve. La superficie défrichée par rapport à la superficie potentielle des fermes passe de 70 dans le « vieux » Lac-Saint-Jean à 40 dans le « jeune » Abitibi québécois. La gamme des cultures qui est fort limitée pose le difficile problème de la diversification de la production. L'élevage dans les régions de colonisation pas trop récentes peut constituer la principale source de revenus. Le colon

<sup>1</sup> Comprend la rive occidentale du lac Témiscamingue, le petit *clay belt* ontarien au N.N.O. du lac, les secteurs miniers de Kirkland et de Larder.

<sup>2</sup> L'expérience a été tentée dans le Bas-Saguenay. Voir BONIN, Pierre, *Bas-Saguenay Sud*. Thèse de maîtrise présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval, Québec, automne 1963, 257 pages, 44 figures, 34 tableaux, photos, bibl.

a donc besoin de recettes complémentaires. À Despinassy (Abitibi) par exemple, sur 3,420 dollars par an, 42% viennent de la forêt et 40% de l'État (primes, allocations). Dans l'ensemble de l'œkoumène, l'on rencontre 4 types de ferme : commerciale, agricole pauvre, mixte (la moitié des revenus vient d'en dehors de la ferme), de résidence seulement. La composition même du domaine agricole fait distinguer les fronts externes, les fronts internes, les franges (ordinairement sous billet de location, par exemple, Rochebaucourt) et les vides intermédiaires.

Pour des raisons physiques, humaines et économiques, « le destin de la colonisation agricole est incertain ».

Le deuxième type de peuplement pionnier concerne les activités minières qui sont « l'un des principaux facteurs de l'extension du domaine habité ». C'est la forme moderne de colonisation. Les mines favorisent l'inventaire des ressources, stoppent le dépeuplement rural en offrant presque sur place un marché du travail, améliorent les moyens de communications, consolident l'infrastructure économique régionale et font naître des agglomérations de services.

De nombreux rapports géologiques permettent de faire le point sur les structures, les conditions de minéralisation et les ressources minérales de la région. À l'intérieur de cette partie du Bouclier, l'auteur distingue cinq grands ensembles : province de Grenville, région de Timiskaming, formation du Protérozoïque, complexe métamorphique, sédiments de couverture. Sur le plan de la minéralisation, l'archéen (dont le Timiskaming) est favorisé en ce qui concerne les métaux précieux et non ferreux. Au contraire, le Grenville eut longtemps la réputation d'être une région pauvre en minerais mais l'on vient d'y découvrir le fer de Wabush. Quant au Protérozoïque de la péninsule, il donne de la magnétite et de l'hématite à forte teneur. « La géologie minière de Terre-Neuve ne diffère pas considérablement de celle du bouclier » (p. 371). Toutefois, le minerai de fer de l'île Bell se trouve dans des roches plissées d'âge primaire.

L'exploitation éventuelle des ressources minérales doit d'abord remplir des conditions juridiques et politiques. Dans le Québec, depuis 1880, il y a séparation des droits du sol et du sous-sol ; celui-ci reste au gouvernement qui peut en concéder des sections pour l'exploitation. La première étape de la propriété minière réside dans le *claim* qui est limité par des poteaux alignés sur les lignes d'arpentage (telle celle du 70<sup>e</sup> degré de longitude). Les *claims* changent souvent de main et peu arrivent au dernier stade du territoire « patenté ». Dans le Québec, l'auteur constate une « intervention directe du gouvernement dans la consolidation de l'occupation du sol par l'intermédiaire d'un ministère de tutelle » (p. 385). À Terre-Neuve et au Labrador, de grandes sociétés contrôlent l'exploration et l'exploitation du minerai. Partout, au moment initial de l'inventaire sur le terrain, les prospecteurs individuels sont nombreux.

L'histoire de la colonisation minière s'est faite en deux périodes. La première génération court de 1860 à la 2<sup>e</sup> guerre mondiale ; elle intéresse le nord-est ontarien et le « Nord-Ouest » québécois, si l'on excepte la « présence symbolique de la mine de Buchans dans le *no man's land* qu'est l'intérieur de Terre-Neuve ». Le nord-est de l'Ontario, sans parler de la région plus ancienne de Sudbury, c'est ici Cobalt, Timmins (Porcupine) et Kirkland Lake dont l'effervescence commence en 1903. Après les découvertes d'argent et de cobalt, c'est au tour de l'or. Les frais d'extraction et de traitement éliminent les producteurs les moins puissants. Vers 1912, la compagnie Hollinger et le capitaine d'industrie, Timmins, sont en action. En 1934, l'accroissement des prix de l'or refavorise l'exploitation aurifère. Les réserves, la technique et le marché mondial font grandement varier le sort des villes minières. Cobalt, en passant de 10,000 habitants en 1911 à 2,000 seulement est devenue un *ghost town*. À leur tour, depuis 1941, les mines de Porcupine et de Kirkland Lake vivent le moment de la stabilisation ; c'est le signe avant-coureur de la déchéance si l'on ne trouve pas en quantité suffisante des matériaux de remplacement. Les mines du Nord-Est ontarien font vivre la moitié de la population totale de la région alors que le Nord-Ouest québécois ne vit des mines qu'au tiers. L'or en 1910, le cuivre en 1918, l'organisation d'une puissante infrastructure en 1927, les découvertes en 1934 sont l'importantes étapes de l'histoire de l'Abitibi minier. Aujourd'hui, malgré le pôle industriel de Rouyn-Noranda et la ville de services de Val-d'Or, l'on constate certaines difficultés. D'ailleurs, nous avons pu constater nous-même que l'Abitibi « baisse ». Mais, ici aussi, de nouvelles découvertes

peuvent sauver la situation. De toute façon, ce « vieil » Abitibi aide à l'extension de l'œkoumène minier dans les régions du lac Bachelor (argent et plomb en 1961), du Mattagami (zinc en 1963) et de l'Harricana.

M. Biays étudie ensuite la seconde génération de la colonisation minière qui concerne d'abord la région de Chibougamau-Chapais. Cette « vallée du cuivre », parcourue depuis le début du siècle n'a démarré vraiment qu'à partir de 1950 environ ; la population totale est de l'ordre de 10,000 habitants dont la souche vient à la fois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (46%) et de l'Abitibi ; « région solide mais à économie peu diversifiée ». Puis, l'on passe à l'étude des centres miniers de l'Ungava-Labrador (dans ce que nous appelons le Moyen-Nord). Depuis 1954, la compagnie *Iron Ore* exploite du fer dans la région de Schefferville et l'expédie vers Sept-Îles sur le Saint-Laurent. Plus récemment, la *Québec Cartier Mining* s'est intéressée au minerai du lac Jeannine, près de Gagnon, pour l'expédier vers Port-Cartier, également situé sur la Côte-Nord. L'*Iron Ore* concentre le minerai du lac Carol, l'expédie par son chemin de fer et elle a ouvert une nouvelle ville, Labrador City. Enfin, à partir de 1965, *Wabush Mines* exploitera du minerai ferrifère non loin du site précédent. Ainsi, en une décennie, 15,000 personnes environ se sont installées dans le géosynclinal minier du Québec-Labrador. Même dans la partie septentrionale de ce « fossé » minéralisé, à quelques dizaines de milles de la côte du détroit d'Hudson, *Murray Mining* prépare une hardie exploitation d'amiante et de nickel à Asbestos Hill. De nouveaux prospectus se font également jour à Terre-Neuve, dans le nord-est ontarien et sur la rive québécoise de la baie d'Hudson. Sur le plan de l'œkoumène, la frontière du peuplement minier ne présente pas un front continu et géométrique. D'ailleurs « ces avant-gardes sont plus des axes de pénétration que de véritables fronts de peuplements » (p. 437).

Le développement des communications et l'énergie hydro-électrique ont marché de pair avec l'expansion minière. Divers moyens d'accès, de prospection et de transport ont été utilisés mais « pas partout dans le même ordre ». L'établissement de lignes de vol ou de transport maritime, l'ouverture d'une route ou d'un chemin de fer ont été des événements déterminants, par exemple, la route de Chibougamau en 1949, le rail de Schefferville en 1954. Dans ces pays, éloignés et durs, de puissants capitaux sont également nécessaires à l'exploitation. L'intérêt de grandes sociétés tout comme la politique et l'économie mondiales peuvent déterminer la vie et la mort des régions minières ; aussi, l'avenir de ces foyers de peuplement se joue-t-il en partie en dehors d'eux ; cette conjoncture rend difficile le développement d'une vie régionale harmonisée et la réalisation d'une planification globale.

Dans un dernier chapitre de cette deuxième partie, M. Biays étudie l'occupation des régions littorales. Celles-ci connaissent très peu les activités agricoles et minières décrites précédemment ; ici, le peuplement, linéaire et discontinu, a été lié surtout aux pêcheries. Quatre régions sont successivement considérées. D'abord, le Labrador côtier. Repoussés par des pêcheurs Blancs ou Métis (*Liveyeres, stationers, floaters, settlers*), les Esquimaux qui habitaient un temps le Labrador méridional se sont repliés vers le nord, à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Heureusement, dès 1771, les Frères Moraves vinrent s'établir chez ces Primitifs. La Compagnie de la Baie d'Hudson s'installe sur la Côte en 1832. Depuis quelques décennies, la section septentrionale du Labrador côtier se vide ; les Esquimaux redescendent de nouveau dans le centre de la Côte et dans le proche-intérieur. Nain reste maintenant la station littorale la plus nordique. Même, au long de la partie centrale de la Côte, il se fait un certain repli affectant les pêcheurs saisonniers et permanents. Le « Labrador littoral est en décadence ».

Par opposition à cette lisière labradorienne de 5,000 habitants, la Côte-Nord du Saint-Laurent avec plus de 70,000 âmes bénéficie d'une économie en expansion. M. Biays rappelle quelques traits de l'histoire économique des ports à bois et à pâte. S'installent, en 1903, les frères Clarke, en 1904, la *Canadian International Paper*, vers 1940, l'*Anglo Canadian Pulp* à Forestville. La création du complexe industriel, urbain et portuaire de Baie-Comeau-Hauterive est remarquable. Grâce, notamment, à R. McCormick et à la *Québec North Shore Paper*, l'on y développe d'abord l'énergie électrique régionale et l'industrie forestière. À partir de 1948, commença à s'édifier une ville épiscopale ; vers 1960, c'est la sidérurgie avec la *Canadian British Aluminium* : enfin, il y a peu d'années, *Cargill Grain* a fait de Baie-Comeau un grand port céréalier. La population totale, issue de la Gaspésie et de la « Côte-Sud » dépasse 15,000 habi-

tants. Au long de ce que nous appelons la moyenne Côte-Nord, l'expédition du minerai ferrifère venant de l'intérieur de la péninsule a fait naître des ports miniers : Havre-Saint-Pierre (1950), Port-Cartier (1961) et surtout la région de Sept-Îles qui, en guère plus d'une décennie, serait passée de 1,000 habitants à 25,000. De toutes les côtes étudiées dans cet ouvrage, c'est précisément cette partie de la Côte-Nord qui s'est le plus développée.

À Terre-Neuve, même si les pêcheurs sont de moins en moins nombreux, le peuplement demeure surtout côtier. Il ne semble plus économique de travailler à partir des *outports*. L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne a facilité la mobilité des travailleurs insulaires qui ont émigré, en quête d'horizons de travail moins pénible et plus rémunérateur que la pêche. Depuis 40 ans, la côte ouest (*French Shore*) est en progrès. En 1925, la compagnie Bowater installe le « moulin » de Corner Brook. En 1961, cette ville de 26,000 habitants est un pôle de développement pour toute la côte occidentale qui est ainsi devenue « la frontière de Terre-Neuve » (p. 510). Enfin, le littoral des « Territoires du Québec » (Chimo sur la Baie d'Ungava ; Moosonee au « fond » de la baie James) sort presque du néant.

Dans l'ensemble, le peuplement montre une tendance lente à quitter les littoraux pour le proche-intérieur.

La troisième partie du livre de M. Biays considère plus brièvement les paysages et les genres de vie qui sont associés aux phénomènes précédents. Ce sont les faits non urbains qui retiennent surtout l'attention. À la bordure nord du peuplement permanent, l'agriculteur est plutôt « un acquéreur de lot de colonisation » (p. 520) qui vit sous le régime révocable du billet de location. Il exerce des activités complémentaires hors de la ferme qui peuvent le retenir plusieurs mois par an. À côté de lui, l'on tolère plus ou moins le « pilleur de bois » qui exploite la forêt des lots de colonisation. Les chemins et les routes, les habitations dispersées mais alignées, les champs cernés par la forêt sont des éléments essentiels du paysage rural. Le pêcheur, lui, est un travailleur saisonnier qui, parfois, complète ses maigres revenus par des travaux agricoles, forestiers ou de trappe. Les vigneaux et les chafauds sont caractéristiques des paysages des « côtes à pêche ». Les bûcherons ne forment que l'un des groupes des travailleurs en forêt. Même si le bûcheron devient de plus en plus un employé professionnel et annuel, il continue de souffrir d'« instabilité dans la dépendance » (p. 539). Les paysages forestiers comprennent des camps, des chantiers, des « forêts coupées », des barrages pour alimenter les coups d'eau nécessaires à la drave, des estacades, des *jack ladders*, des dallots, des tours à feu. De même que les bûcherons forment une population plus flottante que peuplante, les habitations d'exploitation forestière ne donnent lieu qu'à une humanisation éphémère, nomade et souvent destructrice du paysage végétal.

Au-delà de cette frange relativement étroite, qui prolonge vers le nord les bases méridionales du Canada, existe un peuplement très extensif de quelques dizaines de milliers d'habitants. Parmi ces derniers, des Amérindiens continuent à vivre d'une façon traditionnelle. Les subventions gouvernementales sont l'un des facteurs déterminants de la sédentarisation progressive de ces « Sauvages » qui deviennent ainsi acculturés. Plus au nord encore, dans le Grand Nord, la majorité des Esquimaux vivent actuellement de profonds bouleversements ; l'iglou, le kayak et le harpon sont petit à petit abandonnés. Depuis la guerre, les contacts beaucoup plus nombreux avec les Blancs et les Services gouvernementaux favorisent une « semi-oisiveté subventionnée ». Par ailleurs, la concentration de la population esquimaude crée une « ouverture brutale sur le monde extérieur » (p. 571). Nous souhaitons que le « transfert de juridiction » du fédéral au provincial favorise le meilleur développement de ces populations indigènes.

Curieusement, le fait urbain n'est pas absent aux marges de l'œkoumène. Le développement de petites villes est lié à l'extraction minière, aux besoins en services tertiaires, à la déruralisation régionale et à l'intervention du gouvernement. La population urbaine comprend une large proportion de célibataires et, dans les nouveaux centres, une mince classe d'adolescents. Sur le plan des ethnies étrangères, c'est Québec et l'île de Terre-Neuve qui sont les régions les moins hétérogènes. La longévité des centres urbains semble mieux assurée si le chiffre de population est de l'ordre de 15,000 habitants et si la chaîne des services est bien établie ; par ailleurs, psychologiquement, le pionnier se sent moins isolé si une route ouverte à l'année relie son oasis

aux bases sudistes du Canada. Les paysages urbains sont de deux types ; on distingue les plans en damier, plus anciens, des arpenteurs, des plans à ligne courbe, plus récents, des urbanistes. « L'aspiration à la vie citadine se fait sentir même aux frontières du peuplement » (p. 591).

En conclusion générale, l'auteur met chacune des régions étudiées en regard de l'extension et des vocations de l'œkoumène. À Terre-Neuve, le peuplement reste littoral. La Côte-Nord connaît de profondes modifications internes. Au nord de l'Abitibi québécois et surtout ontarien, la frange agricole recule. Au Lac-Saint-Jean, cette dernière frontière est stable. La partie septentrionale du Labrador côtier se dépeuple. Inversement, l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador commence à être parsemé de centres miniers. Les frontières du peuplement sont donc mobiles et dans l'espace et quant aux fonctions. « La mobilité de ces limites est la conséquence des changements de valeur imposés aux divers types d'activité économique par les transformations récentes » (p. 597). Les marges actuelles de l'œkoumène sont moins fixées par l'agriculture et par la pêche mais plus par les mines. Ainsi, le front du peuplement reste géographique mais d'une manière autre.

\* \* \*

Il ne faut pas hésiter à dire beaucoup de bien de cet immense ouvrage. En géographie générale, c'est un livre neuf et presque pionnier ; peu de géographes, en effet, si l'on excepte I. Bowman, P. Monbeig et de rares autres ont traité ce thème. Par ailleurs, même si l'auteur déclare n'avoir pas voulu faire de la géographie régionale, la contribution qu'il apporte aux connaissances géographiques de l'Est du Canada est imposante, citons par exemple la délimitation détaillée de l'œkoumène du Lac-Saint-Jean et celui de l'Abitibi. Partout, l'on sent que M. Biays connaît d'une façon étonnante le Québec et Terre-Neuve, aussi son livre est-il un livre vrai. Malgré ses dimensions, l'œuvre ne présente pas de faiblesses majeures. La réalité géographique a été traduite dans des illustrations très nombreuses, bien choisies et expressives. La bibliographie groupe près de 1,200 titres. Avec toutes ces qualités, l'on ne risque pas de se tromper en parlant d'un très grand ouvrage.

Que notre collègue nous permette cependant de nuancer cette appréciation globale. Nous avons rappelé que l'auteur avait été amené à privilégier dans sa recherche certains aspects ; s'il est très heureux que l'agriculture, l'exploitation minière et les activités littorales forment les trois principaux chapitres, à notre avis quelques autres thèmes auraient mérité plus de considérations qu'ils n'en ont reçu ; nous songeons particulièrement à la fonction forestière et aux aspects démographiques ; le chiffre de la population totale de l'œkoumène étudié n'apparaît pas dans l'ouvrage. Certaines choses auraient pu être dites des tentatives de pêche commerciale au Mattagami vers 1920 ; nombreuses sont les traces qui marquent encore le paysage, le long de la Bell.

Nous avouons avoir mis un certain temps à nous habituer aux premiers thèmes présentés par l'auteur, nous parlons des glaces du milieu marin et de l'hiver. Sans doute, personne avant M. Biays n'a-t-il montré d'une façon aussi convaincante et originale le statut péninsulaire du Québec-Labrador. Mais la majorité du million d'hommes dont l'on étudie le peuplement ne vit pas sur les côtes ; de plus, le poids de l'hiver tient plus encore à l'air continental qu'aux glaces flottantes périphériques ; pour expliquer le peuplement, nous aurions plutôt commencé par les mérites de l'été ; peu importe, en effet, que la saison froide connaisse des températures de -50 ou de -20, c'est la promotion de la belle saison qui permet ou non d'ouvrir une autre concession en arrière du dernier rang. Malgré les exceptions que l'auteur signale avec raison, c'est également l'été qui fixe le début de la prospection et de la pêche. Pour traiter de la frange pionnière, l'on aurait donc pu mettre aussi bien l'accent sur les promesses de l'été que sur les valeurs répulsives de l'hiver. C'est une question de priorité dans le point de vue.

Dans cette thèse, de belles choses concernent l'aspect territorial. Très géographique, la constante préoccupation de faire la mesure de la différenciation régionale. De plus, le sectionnement proposé nous semble tout à fait exact. Nous sommes également d'accord avec l'auteur quant au choix du territoire étudié. Associer le Témiscamingue, le *clay belt* ontarien et l'Abitibi s'imposait et M. Biays l'a fait. Peut-être aurait-il pu inclure Anticosti et une partie

de la Gaspésie (rive nord et massif intérieur)? Les concepts de front externe et de front interne correspondent à la réalité. Enfin, en ce qui concerne l'aspect territorial, on aurait pu discuter l'opinion de M. G. Taylor qui fixait au long de l'isotherme de 57°F. en juillet la limite nord du peuplement au Canada? L'ouvrage de cet auteur n'apparaît d'ailleurs pas en référence.

Malgré une bibliographie vraiment fouillée, nous avons regretté certaines omissions. D'abord, la thèse d'un Français, M. R. Perret, sur Terre-Neuve. D'autres travaux de M. Jacques Rousseau, le bon article de M. P. Veyret sur la neige au Canada, certaines recherches biologiques et un compte rendu des Semaines sociales sur la paroisse auraient pu être de quelque utilité.

Les illustrations composent une autre section remarquable. Nombreuses sont les cartes qui traduisent éloquentement les recherches, par exemple, celles concernant la disposition de l'habitat, la formation de l'Abitibi rural, la géographie du nord-est de l'Ontario, la région labradorienne des Esquimaux. Certaines cartes en complétant les cartes officielles du Canada deviennent ainsi des documents originaux et d'une très grande utilité. Les photographies sont nombreuses et très représentatives; il ne manque qu'un premier plan de tourbières réticulées, ces dépressions répulsives de peuplement. La figure I consacrée à la délimitation de la région étudiée ne tient pas suffisamment compte des sections hydrographiques. La belle carte sur les marges de l'Abitibi aurait pu être complétée par des indications concernant l'exploitation de la forêt, les claims entretenus et les territoires de chasse.

L'ouvrage se lit bien; le texte devient même passionnant par moment. L'auteur prend soin de souligner presque tous les canadianismes. Discutable l'emploi de : embâcle et débacle, dans le sens d'englacement et de déglacement; cette vue n'est conforme ni avec la langue franco-canadienne ni avec Littré. Enfin, nous aurions aimé que l'on crée un terme pour remplacer « patenté ».

Malgré ces petites faiblesses, la thèse de M. Biays est un ouvrage dont l'analogue a rarement été écrit au Canada. Dans sa bibliothèque sur le Québec, le lecteur devra placer le livre de M. Biays à côté de ceux, classiques, de M. Raoul Blanchard. Les travaux de M. Pierre Biays sont un nouveau symbole de la collaboration entre la France et le Canada. L'auteur a été à plusieurs reprises professeur invité à l'université Laval et boursier canadien. Les deux sujets de recherches sont canadiens. Le Centre d'études nordiques de Québec, avec une subvention du C. N. R. S., a édité la thèse principale dans sa Collection *Travaux et Documents* et fera paraître de larges extraits de la thèse secondaire dans ses *Travaux divers*. Le Laboratoire de cartographie de l'Institut de géographie de Québec a dessiné les illustrations. L'Université de Rennes a invité un Québécois à participer au jury de la soutenance. Les géographes canadiens souhaitent ardemment que ce genre de collaboration, qui existe depuis plus de vingt ans, devienne de plus en plus intime et efficace.

Louis-Edmond HAMELIN

**BIAYS, Pierre. Observations préliminaires sur la morphologie périglaciaire de la côte québécoise du détroit d'Hudson.** Thèse complémentaire... Doctorat ès lettres... Rennes, 1964, 189 pages, 7 fig., 3 cartes hors-textes, 15 planches photographiques, 9 photos aériennes, bibliographie.<sup>1</sup>

Nous ferons d'abord un résumé éclectique de cet intéressant ouvrage consacré à une région qui était très mal connue géographiquement.

L'auteur a divisé son travail en cinq parties.

La première, comme il se devait, traite de la présentation générale de la façade de la Province de Québec sur le détroit d'Hudson. Les grands traits du relief comprennent des plateaux : le plateau septentrional, gneissique et côtier, les monts Cap Smith-Povungnituk, protégés et intérieurs, le plateau méridional, granitique. Ces hautes terres qui atteignent 700 mètres environ sont lacérées de vallées plus ou moins profondes. « On peut interpréter le fond

<sup>1</sup> Une partie importante de ce texte de recherches apparaîtra dans la Collection des *Travaux divers* du Centre d'études nordiques, Institut de géographie, Université Laval, Québec, 1964.